



C'EST
BON À

SAVOIR

L'INFO PRATIQUE
DES LOCATAIRES

#1
JUN 2024



Vous informer, en proximité

J'ai le plaisir de vous adresser la première lettre "C'est Bon à Savoir", que j'ai voulu proche de vous et de la vie au sein des résidences de Pas-de-Calais habitat. Elle sera un lien nouveau entre nous, une façon simple de vous informer régulièrement et de vous accompagner dans votre quotidien, comme cette fois avec votre nouvel espace locataire et l'utilisation du chèque énergie pour le règlement des charges locatives, si celles-ci incluent du chauffage collectif. Je vous en souhaite une bonne lecture.

Jean-Louis Cottigny
Président de Pas-de-Calais habitat

DÉCOUVREZ ET CRÉEZ VOTRE NOUVEL ESPACE LOCATAIRE

Depuis le 5 mars dernier, pour faciliter vos démarches, Pas-de-Calais habitat a mis à votre disposition un nouvel espace personnel en ligne, accessible depuis notre site internet : www.pasdecalais-habitat.fr Il donne accès à un grand nombre de services :

- Consulter votre compte locataire
- Télécharger votre avis d'échéance
- Obtenir un relevé de compte
- Mettre en place un prélèvement automatique
- Payer votre loyer par carte bancaire de manière sécurisée
- Solliciter une demande technique

Connectez-vous sur
www.pasdecalais-habitat.fr
→ rubrique Espace locataire

Cliquez sur : **Créez votre espace locataire.**

Attention : vous devez créer un nouveau compte même si vous en possédez déjà un. Vous ne pourrez pas vous connecter avec vos anciens identifiants/mot de passe.



L'application mobile est
disponible sur les stores



LE CHÈQUE ÉNERGIE, UN NOUVEAU MODE DE PAIEMENT DE VOS CHARGES LOCATIVES

Les chèques énergie ont été envoyés tout au long du mois d'avril. Si vous êtes éligible, vous l'avez reçu automatiquement par courrier, à la dernière adresse indiquée à l'administration fiscale.

Comprise entre 68 et 277 € selon les revenus et la composition familiale, cette aide permet de payer les factures d'énergie (gaz, électricité, fioul...).

Grande nouveauté 2024 : si vous êtes bénéficiaire du chèque énergie et que votre résidence est chauffée collectivement, vous pouvez utiliser la somme perçue pour régler vos charges locatives. Pour cela, rien de plus simple : venez déposer votre chèque dans votre agence Pas-de-Calais habitat.

Pour rappel, le chèque énergie 2024 est utilisable jusqu'au 31 mars 2025.



89% DES LOCATAIRES SONT
SATISFAITS DE
PAS-DE-CALAIS HABITAT*

*Enquête menée par l'Union Régionale pour l'Habitat des Hauts-de-France auprès de 2 400 locataires de Pas-de-Calais habitat



Flashez ce
QR-Code pour
en savoir plus



Point dialogue | 03-21-62-62-62
NUMÉRO NON SURTAXÉ

www.pasdecalais-habitat.fr



LA PLACE DE ROUEN ET SES ABORDS SE TRANSFORMENT

Depuis quelques semaines, le quartier des 4 AS à Achicourt, construit en 1970, fait l'objet d'une requalification complète. Le chantier durera 14 mois.

L'objectif est de rendre le centre de la Place de Rouen piétonnier et d'offrir aux habitants un espace central sécurisé. Le quartier s'adapte ainsi aux nouvelles mobilités, plus douces.

Dès 2020, la Communauté Urbaine d'Arras (CUA) a inscrit comme prioritaire la requalification de la place de Rouen. Le projet d'aménagement est alors confié à la Société Publique Locale de l'Artois. Pour recueillir les attentes, les envies et les besoins des habitants, une Maison du projet a été ouverte au cœur du quartier.

L'année 2023 a été consacrée à la poursuite de la phase d'étude et de concertation avec les habitants sur les premières orientations retenues.

En parallèle, des réunions techniques avec l'ensemble des partenaires, dont Pas-de-Calais habitat, étaient organisées.

Cette transformation de la place de Rouen et de ses abords constitue un enjeu majeur pour que chaque habitant retrouve un cadre de vie préservé, fonctionnel, sécurisé, apaisé et adapté à ses besoins.

Les aménagements concernent la végétalisation et la piétonnisation, la création de pistes cyclables, l'installation d'une aire de jeux, le stationnement, le traitement des Points d'Apport Volontaire (PAV) et de l'escalier de l'immeuble Pascal.

Pas-de-Calais habitat finance les travaux du parvis et des escaliers du bâtiment Pascal ainsi que le réaménagement du parking Portel.

De plus, nous contribuons à la médiation avec les habitants et veillons à ce que les consignes du chantier (dépôt des ordures ménagères...) soient respectées.

Avec les travaux, l'entretien des parties communes au sein des résidences du quartier est aussi renforcé.



La place de Rouen bientôt réaménagée.

CHANGEMENT DE GAZ DANS LES HAUTS-DE-FRANCE

En 2024, une partie des Hauts-de-France change de gaz. GRDF doit régler les appareils alimentés en gaz naturel des consommateurs.

Si votre ville est concernée, vous serez contacté par un technicien GRDF afin qu'il effectue ce réglage. Cette opération est gratuite.

Soyez vigilant : si le réglage n'est pas fait, GRDF coupera l'alimentation gaz lors du changement.

Plus d'infos



VOTRE AGENCE

Résidence les 4 as,
32 rue Pascal à Achicourt

Pas-de-Calais habitat compte désormais 31 agences et 10 points de contact proches de chez vous. Au sein des agences, les responsables d'agence, conseillères logement et conseillères sociales vous reçoivent, avec ou sans rendez-vous.

Horaires d'ouverture :

- Lundi de 10h à 12h
- Mardi de 8h30 à 10h30
- Mercredi de 10h à 12h
- Jeudi de 14h à 16h



Votre responsable d'agence :
Audrey Pezé

Avec l'équipe de proximité, elle est la garante de la qualité de service et vous apporte des réponses adaptées aux questions concernant le quartier, la résidence, votre logement.

Votre conseiller(e) logement vous reçoit sur rendez-vous lors de ses permanences :

- Le mardi de 15h30 à 17h30
- Le jeudi de 10h à 12h

Il vous accompagne tout au long de votre parcours locatif, depuis la demande initiale jusqu'à l'entrée dans votre nouveau logement.

Votre conseillère sociale vous reçoit sur rendez-vous lors de ses permanences :

- Le lundi de 11h à 13h
- Le jeudi de 8h à 10h30

Elle vous accompagne en cas de difficultés de paiement du loyer, vous conseille et vous oriente, si besoin, vers les structures partenaires adaptées.



Pour prendre rendez-vous avec votre responsable d'agence, votre conseiller(e) logement ou votre conseillère sociale :
☎ 03 21 62 62 62

Pour vos demandes d'intervention technique relatives au contrat multiservices dont vous bénéficiez pour votre logement :



03 21 21 93 10
monlogista.fr